

LES VALLÉES-DE-LA-VANNE



p. 7

Les Écoles



p. 20

Manifestations



p. 34

Informations
pratiques

Bien vivre

Aux Vallées-de-la-Vanne



**BULLETIN COMMUNAL
DES VALLÉES-
DE-LA-VANNE
Décembre 2023**

5 route du miroir, Theil-sur-Vanne
89320 Les Vallées-de-la-Vanne
03 73 74 95 80
www.les-vallées-de-la-vanne.fr

Directeur de publication: MAUDET Luc
Rédaction : ROMIEUX Bernard
Conception Graphique et Impression :
Chevillon Imprimeur 26, Boulevard Kennedy
89100 Sens Dépôt légal à parution



Luc Maudet

L'édito du Maire

Un édito de mi-mandat, le temps de faire le bilan de l'action au quotidien depuis 2016 et de se tourner comme toujours vers l'avenir.

Il y a toujours quelque chose à faire, rien ne se fait d'un coup de baguette magique, surtout avec les méandres qui se dressent devant nous : les contraintes économiques, administratives, humaines, politiques, sanitaires, idéologiques, sociales... j'en oublie peut-être. Mais, la foi est intacte pour mener à bien et dans l'intérêt de tous ce que nous avons imaginé de meilleur pour nos villages. Vous trouverez dans ce journal communal une partie importante des actions que nous avons menées et les axes d'améliorations à venir.

Un Maire est en premier lieu l'animateur du Conseil Municipal. La tâche n'est pas aisée, car, contrairement à ce que beaucoup disent ou pensent, il est chargé d'exécuter les décisions et les orientations prises par le Conseil Municipal.

Un Maire est force de proposition. Il apporte les éclairages pour guider les choix du Conseil Municipal en fonction des réglementations, des obligations et des règles en la matière. Pour assumer cette fonction, il faut s'investir, lire et assimiler des textes de loi, de réglementation et surtout avoir un dialogue et une implication étroite et ouverte avec les collaborateurs administratifs de la commune qui touchent au quotidien le fonctionnement de nos services.

SOMMAIRE

France-services	4-5	Services	25
Les mairies	6	Commerçants	26
Nos écoles	7-12	Producteurs	27
Enfance	13-15	Santé	28-29
Vie sociale	16	Citoyenneté	30
Les associations	17-19	Actualités	31
Manifestations	20	Sécurité	32-33
Être informé	21	Informations pratiques	34-39
Projet mobilité	24	Budget	40-43

e

Il faut aussi parlementer avec toutes les institutions, aller chercher des financements, des soutiens, pour voir aboutir les projets dans la gestion de la commune.

Un Maire est trop souvent bien seul pour essayer de faire une synthèse des intérêts particuliers qui pourraient s'appeler l'intérêt général.

Nos associations souffrent aussi du manque de bénévoles. Et pourtant elles sont vitales pour nos villages. Sans elles, il n'y a plus de vivre ensemble.

Si je vous exprime tout cela, c'est qu'il faut, bien sûr, préparer l'avenir.

La construction permanente de notre commune est passionnante et je ne voudrais pas que

vous restiez sur le bord de la route, à blâmer la lenteur du convoi qui passe, sans prendre votre chance d'y participer pour l'orienter et l'accélérer.

Rejoignez-nous dans nos associations, dans nos conseils de village ou demandez à être invité dans nos commissions.

Dans ce journal, nous allons évoquer les différents sujets qui sont en cours, mais aussi en réflexion. Un petit rappel du contexte que vous connaissez bien. L'actualité internationale, les différents conflits, Ukraine – Russie, Israël – Palestine, l'arrivée d'hommes de femmes et d'enfants fuyant la misère de leur pays (au péril de leur vie bien souvent), perturbe une reprise économique affaiblie à la suite du COVID 19.

Nous subissons ces événements avec, en premier lieu, les cours de l'énergie (plus de 100 000€ soit 8% de notre budget) qui s'affolent et tous les produits de première nécessité qui sont impactés aussi. Des orientations budgétaires ont dû être revues, compte tenu de ces éléments qui ne sont pas anodins dans la gestion du quotidien.

Rien ne sert de se lamenter, il faut persévérer et avancer, nous comptons sur vous pour nous y aider.

Une petite citation d'Aimé Jacquet :

« Ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe c'est de transpirer ensemble »

UN ESPACE DE SERVICES AUX FRANCE SERVICES – LA POSTE Dispositif de recueil CNI-Passeport

OSEZ POUSSER LA PORTE DE NOTRE FRANCE SERVICES,
NOUS SOMMES DISPONIBLES POUR VOUS ACCOMPAGNER
ET RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.

POUR NOUS CONTACTER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

Anne-Charlotte FELLAH, Ambre BELHABCHI ou Béatrice GUILLEMINOT
5 Route du Miroir Theil sur Vanne - 89320 - Les Vallées-de-la-Vanne

Tél : 03 73 74 95 86

mail : france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr

Site internet : <https://les-vallées-de-la-vanne.fr/france-services>



LES HORAIRES FRANCE-SERVICES :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Mercredi de 9h à 12h.



LES HORAIRES DE LA POSTE :

Lundi-Mercredi et Jeudi de 9h à 12h.
Mardi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.
Vendredi de 9h à 13h.

NOTRE FRANCE SERVICES EST UN LIEU :

De confidentialité, d'écoute, d'orientation, de renseignements, d'accueil et de partenariats

NOS PARTENAIRES CONVENTIONNÉS

- → CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- → CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- → CPAM (Caisse d'Assurance Maladie)
- → DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- → Pôle Emploi
- → MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- → La Poste
- → Ministère de l'Intérieur (ANTS)
- → Ministère de la Justice

NOS PARTENAIRES LOCAUX

- → ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion)
- → ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- → CDAD de l'Yonne
- → LADAPT (insertion personnes handicapées)
- → MAIA89 (autonomie seniors)
- → Mobil'Eco (transport solidaire)
- → Mutuelle Kovers
- → UNA (Union Nationale de l'Aide)
- → UTS (Unité Territoriale de Solidarité) de Sens
- → PLIE (Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi)



LES PERMANENCES ASSURÉES DANS NOS LOCAUX

- CDAD de l'Yonne (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Mutuelle Kovers
- UTS (Unité Territoriale de Solidarité) de Sens

VALLÉES-DE-LA-VANNE

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS,
POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

La poste

Les services de La Poste sont à votre disposition, à côté de France-services pour :

- Avoir un conseil.
- Affranchir votre courrier.
- Envoyer et retirer une lettre recommandée.
- Envoyer ou retirer un Chronopost.
- Réexpédier votre courrier.
- Déposer un chèque, retirer de l'argent en espèces sur votre compte postal.
- Téléphonie mobile.
- Sans oublier l'aide à domicile .

Mobilité

- **Atchoum** est une plateforme pour se déplacer en covoiturage sur la communauté de communes et vers Sens. Comment m'inscrire et comment réserver ?
- **Mobil'Eco** : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais. J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

Je vis en famille

- Je veux accéder à mon dossier de la caisse d'allocation familiale (CAF).
- A quelle aide ai-je droit ?
- J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (UTS).
- J'ai besoin de joindre ma caisse d'assurance maladie (CPAM) ou la mutualité sociale agricole (MSA).

Mes impôts : DGFIP

- Je ne comprends rien à ma feuille d'impôts. Pouvez vous m'aider pour ma déclaration d'impôts ?
- Expliquez-moi ma taxe foncière.
- Comment régler facilement mes impôts et taxes ?

Je suis un Aîné, j'ai besoin d'aide à domicile

- L'**UNA** peut mettre à votre disposition des aides à domicile.
- L'**ADMR** peut vous proposer un service de soins infirmiers à domicile.
- A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental (**MAIA89**) ?
- J'ai besoin de rencontrer une Assistante sociale (**UTS**).
- J'ai besoin de joindre ma caisse de retraite (**CARSAT**), ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

Ma santé

- Comment joindre ma caisse d'assurance maladie sur la plateforme **AMELI (CPAM)** ou la mutualité sociale agricole (**MSA**) ?
- J'ai besoin d'une mutuelle santé (**Kovers**)
- Pouvez-vous m'aider à prendre un rendez-vous sur **Doctolib** ?
- Je n'ai plus de médecin traitant. Que faire ?

Mes papiers

Au secours, j'ai perdu ou on m'a volé tous mes papiers !

- J'ai besoin de faire une demande de
 - Carte d'identité
 - Passeport
 - Permis de conduire
- Comment demander une carte grise (**ANTS**).
- La commune dispose, maintenant, d'un dispositif de recueil des cartes grises et passeports.**

Justice

- Comment joindre un conciliateur de justice pour tous mes différends ?
- J'ai été victime d'un accident de la circulation, d'un accident médical, d'une agression, d'un accident de la vie, d'un accident de sport ou d'un accident du travail comment joindre l'**ADAVIRS** (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale).
- Comment préparer mon dossier de surendettement ?

Solidarité

- Je suis handicapé(e), **LADAPT** peut-elle m'aider ?
- A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental (**MAIA89**) ?
- J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

Je suis à la recherche d'un emploi

- J'ai besoin de remplir ou d'accéder à mon dossier **Pôle Emploi**.
- **Mobil'Eco** : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais. J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

Pour faciliter vos démarches :

- France-Services met à votre disposition pour accéder à internet un ordinateur avec webcam, imprimante et scanner.
- Nous pouvons vous créer une adresse mail provisoire pour les administrations.
- Nous pouvons effectuer des photocopies (pour vos démarches à France Service exclusivement).

OUVERTURE DES MAIRIES

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Pour les questions générales (sacs jaunes, carte de déchèterie) vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle des mairies de la commune et à la poste de Theil. **(pour les sacs jaunes exclusivement.)**

Pour les problèmes d'urbanisme, cadastre, PLUI, s'adresser au 03 73 74 95 87 ou à l'adresse mail : urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr

Pour les questions d'état-civil, cimetières, location de salle des fêtes, s'adresser à la mairie de votre village :



MAIRIE DE CHIGY

1 rue du Guichet à Chigy

Tel. : 03 73 74 95 82

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Monsieur le maire reçoit :

le lundi de 13 heures à 14 heures

le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures

MAIRIE DE THEIL-SUR-VANNE

5 Route du Miroir à Theil

Tel. : 03 73 74 95 84

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Madame le maire délégué reçoit :

le lundi de 9 heures à 11 heures 30

Location salle des fêtes de Theil le mardi de 17 heures à 18 heures



MAIRIE DE VAREILLES

1 rue de l'Erable à Vareilles

Tel. : 03 73 74 95 85

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Monsieur le maire délégué reçoit :

le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



ÉCOLE PRIMAIRE DE THEIL (ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

Malgré notre audience auprès de l'Inspecteur d'académie des services de l'éducation nationale de l'Yonne et de notre Inspecteur de circonscription à Auxerre, et au vu de la baisse des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024, nous n'avons malheureusement pas pu éviter la fermeture d'une classe dans notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupant les écoles de Noé, Theil et Vaumort). La fermeture déjà programmée avait pu être évitée l'an dernier.

Pour la nouvelle rentrée scolaire, l'école primaire de Theil sur Vanne accueille 86 élèves :

- Une classe de CP de 23 élèves dans le préfabriqué de l'école élémentaire
- Trois classes en maternelle :
 - Une classe de 9 PS et 13 MS
 - Une classe de 11 PS et 13 MS
 - Une classe de 10 GS et 7 CE1

Les autres élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont accueillis dans les classes des autres communes de notre RPI, à Vaumort et à Noé.

Afin d'accueillir au mieux les élèves de CE1, nous avons dû réaménager une salle de classe (tables et chaises adaptées à leur taille, tableau, installation du vidéo projecteur, coin regroupement...) et adapter les sanitaires à la taille de nos CE1.

Plusieurs projets ont été mis en place durant l'année scolaire 2022-2023 grâce, comme chaque année, aux différentes actions menées dans les écoles, permettant de collecter des fonds pour les coopératives scolaires (photos de classes, vente de calendriers, vente de chocolats,



vente de boîtes de pansements, sacs avec dessins des enfants) et au soutien de l'association des parents d'élèves du RPI des trois écoles, créée cette année, et qui a, durant cette première année, récolté de l'argent pour l'année scolaire 2023-2024, en menant également différentes actions : soirée paëlla, vente de sapins de Noël, bourse aux livres et aux jouets, organisation de la kermesse en juin 2023 avec vente des programmes, enveloppes gagnantes et panier garni. Un grand merci à eux.

A L'ÉCOLE MATERNELLE :

Les rencontres USEP - Durant toute l'année, à chaque période, en lien avec les programmes d'EPS et de l'enseignement moral et civique, renforcent les parcours santé et citoyen des élèves, les trois classes ont pu développer leur pratique sportive par des rencontres départementales autour de parcours de motricité (période 1), jeux d'opposition (période 2), parcours gymniques (période 3), parcours athlétiques (période 4), randonnée pédestre et jeux d'orientation (période4).



Le «savoir rouler» avec l'UFO-LEP 89 a permis aux élèves de s'initier, le temps de 2 demi-journées, aux plaisirs du «rouler-glisser – freiner» sur des draisennes (apprendre à s'équilibrer pour les plus petits et suivre un parcours pour les plus grands).

Pour viser à la construction de repères temporels, énoncés dans les programmes du cycle 1, les enseignantes ont pris soin de ponctuer l'année scolaire d'activités en lien avec les 4 saisons :

Sortie d'automne aux abords de l'école afin de récolter fruits et feuilles utilisés pour créer des œuvres land-art dans la cour de récréation ; fête d'Halloween où les élèves ont dû relever plusieurs défis pour pouvoir se régaler de bonbons. Plantation de bulbes de tulipes avec l'aide de Flora, agent communal chargée des espaces verts des

Vallées-de-la-Vanne, dans les parterres de l'école.

En hiver, la venue du Père Noël a ravi petits et grands, autour du sapin, avec distribution de cadeaux et de chocolats. Une sortie cinéma avec les autres classes du RPI a terminé l'année 2022.

Pour fêter l'arrivée du printemps, super héros, princesses et arlequins ont pu danser, chanter et surtout déguster crêpes et beignets apportés par les parents.

Le projet mis en place avec l'association «le Jardin de l'Erable» de Vareilles a permis, aux enfants, au début de l'été, de s'adonner au plaisir du jardinage : planter et semer, radis, fraises, salades, plantes aromatiques qu'il a fallu



arroser durant les grosses chaleurs.

Tous ces projets ont été menés en lien avec le 3^e axe du projet

d'école 2021-2024 conçu par les enseignants du RPI concernant le renforcement des partenariats avec les familles et les intervenants extérieurs.

Pour terminer cette année scolaire 2022-2023, nous devons nous rendre à l'aquarium Sea-life (en lien avec nos projets de classes sur les différents personnages fantastiques : les sorcières, les lutins, les rois et reines, les dragons, les sirènes) mais les événements nationaux (révoltes des quartiers du début de l'été) en ont décidé autrement et nous avons dû organiser en urgence, avec l'aide des parents, une mini kermesse que les enfants ont pu quand même apprécier.

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Plusieurs mardis, avec l'adhésion à POM 89, les élèves ont pu se rendre au gymnase de Cerisiers pour pouvoir profiter de nombreux matériels sportifs.

Un projet hand-ball a été mis en place afin de réaliser une rencontre avec les élèves de la classe de Vaumort.

Les CE1 ont établi une correspondance avec une classe d'une école de Troyes : cartes de vœux, acrostiches.... Une rencontre en visio conférence a été faite.

Les CE2 ont participé au concours «Les incorruptibles» et ont voté pour élire le livre qu'ils ont préféré. Des activités autour du livre ont été menées.

Une semaine des mathématiques a été mise en place sous forme d'ateliers et les élèves ont été inscrits pour le concours de la dictée francophone.

Un projet nature avec M DUCHESNE de l'association «CPN Réveil Nature» a vu le jour afin de sensibiliser les élèves à l'environnement. Ils ont regardé un diaporama sur les chouettes et hiboux puis observé la micro faune à l'intérieur de la Terre. Une sortie en forêt a eu lieu également pour identifier les végétaux de l'environnement proche des élèves.

Nos deux classes ont participé à des ateliers en demi-journée sur les arts du cirque à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne. Ils ont préparé pendant plusieurs jours un spectacle avec l'équipe

d'Utopia Land de Bussy en Othe. A la suite de cette formation, les élèves ont invité leurs familles, les élus des communes, les enseignants du RPI... à venir voir leur spectacle sous le chapiteau d'UTOPIA LAND le 4 avril. Petits et grands ont adoré ce moment de magie. Les enseignantes ont été ravies de la réussite des élèves à produire ce spectacle, un bel esprit de cohésion entre les élèves des 2 niveaux. Bravo à eux !

Tous les premiers vendredis du mois, les élèves ont traversé la route afin d'aller à la bibliothèque «Plaisir de lire» où Aline et son équipe étaient ravies de prêter des livres aux élèves.

Les élèves ont participé à la kermesse le 1^{er} juillet à Vaumort. Malgré la météo pluvieuse, ils ont pu montrer leurs spectacles à leur famille et s'amuser aux différents stands de jeux.



DÉPART DE NOTRE DIRECTRICE :

Mme Gomez, a quitté notre école afin de rejoindre l'équipe du RASED pour la rentrée 2023 2024.

Une «petite fête surprise» a été organisée le vendredi 7 juillet en présence des enseignants actuels et anciens, des élèves actuels et anciens, des parents, des élus et de l'ancienne directrice.

Un moment riche en émotion où sa carrière professionnelle a été retracée, son professionnalisme a été salué.

Bon vent à Toi...

L'année 2023-2024 sera, nous l'espérons tous, aussi riche pour nos élèves...



Vous trouverez tous les renseignements sur nos écoles à l'adresse suivantes : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/ecoles>

L'accueil se fait 10 minutes avant l'entrée en classe.

Les horaires d'entrée en classe sont les suivants :

	matin	midi	soir	
Theil maternelle	8h30	12h00	14h00	16h30
Theil primaire (CP-CE1-CE2)	8h30	11h55	13h55	16h30
Vaumort (CE1-CE2)	8h20	11h50	13h50	16h20
Noé (CM1-CM2)	8h35	12h05	14h05	16h35

ÉCOLE PRIMAIRE DE CHIGY

(ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

La rentrée scolaire de septembre 2023/2024 s'est bien déroulée, avec une équipe d'enseignantes bien aguerries dans l'organisation scolaire de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Chigy, Foissy, Les Sièges) géré par un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

ORGANISATION PÉRISCOLAIRE :

Transport : Un très gros changement dans le fonctionnement du SIVOS : le départ de notre chauffeur de car Jean Yves pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons plein de bonheur dans cette nouvelle vie.

La conséquence s'est traduite par la décision de la commune de Les Sièges d'abandonner la compétence compte tenu de la fin de carrière du chauffeur et la vétusté du car, lesquels nous ont rendu de bons services. Le fait de gérer nous-mêmes le transport et la cantine permet aux parents qui le souhaitent de récupérer leurs enfants pour manger chez eux à midi. Cet équipement favorise aussi l'accès aux sorties éducatives, culturelles et sportives des écoles du RPI.

Le nouveau chauffeur de car, ainsi que l'accompagnatrice du transport, ont été embauchés par le SIVOS de la Vanne. Un nouveau véhicule d'occasion de 60 places a été acheté. En parallèle nous avons pris les délibérations indispensables pour l'exercice

de cette organisation, conventionnée avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

Cantine : Elle a repris avec une équipe de quatre agents qui s'emploient à gérer ce service qui a bien évolué en 15 ans. Au début, nous avons commencé avec 3 enfants, un agent et un bénévole. Puis au fil du temps l'effectif est monté, aujourd'hui c'est une moyenne de 50 enfants qui fréquentent ce service à midi. Il est exercé sur la commune de Foissy, laquelle a fait des travaux d'aménagement indispensables au bon fonctionnement : un auvent et l'isolation acoustique et thermique du réfectoire.

EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS

des enfants dans nos classes à la rentrée de septembre :

PS/MS : 19 + 9 avec Mme Thillou

GS/CP : 5 + 16 à Les Sièges avec Mme Molling

CE1/CE2 : 12 + 11 à Foissy avec Mme Sourti

CM1-CM2 : 8 + 14 à Chigy avec Mme Moutardier

Ceux qui arrivent : Les enfants de petite section sont venus prendre un premier contact avec l'école maternelle le mardi 4 juillet.

A ceux qui partent : Les 3 municipalités ont offert une calculatrice aux élèves de CM2 qui entrent en 6^e cette année.

SORTIES HABITUELLES DU RPI

Médiathèque : La médiathèque de Cerisiers propose des créneaux pour la venue des 4 classes. Tous les élèves du RPI ont donc pu y aller.

Gymnase : Toutes les classes ont pu fréquenter le gymnase de Cerisiers, une convention avec participation financière auprès de l'USEP (par la coopérative scolaire) a permis d'utiliser du matériel mis à disposition des enseignantes. Cette année scolaire 2023-2024 la Communauté de Communes prend en charge cette adhésion.

LES SORTIES SPORTIVES :

En mars, la classe de PS/MS/GS a participé à la journée USEP autour des jeux d'opposition, le 12 mai, la classe a participé à une matinée sur **le thème de l'athlétisme**.

La classe des CP/CE1 et celle des CM1/CM2 ont pu suivre un cycle de **randonnées** les vendredis après-midi. Elles se sont rendues à une sortie sportive organisée par l'USEP, autour des **jeux d'opposition**. Les élèves ont pu participer à plusieurs ateliers autour de l'escrime, des jeux de lutte...

Le vendredi 31 mars, la classe de Foissy a participé à une journée sportive sur le thème des jeux d'opposition, avec Mme Bos, remplaçante de Mme SOURTI. **Un cycle d'escrime** avait été



Apprendre aux Vallées-de-la-Vanne

mis en place avant la rencontre avec Mme SOURTI afin de préparer les élèves aux activités.

Le jeudi 25 mai, la classe de Foissy s'est rendue à Migennes pour profiter d'une journée autour du rugby avec des tournois.

Le vendredi 26 mai, les CM1/CM2 se sont rendus, eux, à Cerisiers pour participer à la journée "USEP street" où les élèves ont pu découvrir différentes activités comme la boxe, le BMX, parkour...

« P'tit Tour à pied/ à vélo » à Vil-lechétiève : La classe des PS/MS/GS a participé à cette journée le vendredi 9 juin. Les classes des CP/CE1 et CM1/CM2 n'y ont pas participé, puisque les dates ont été données tardivement par l'USEP et que d'autres projets étaient déjà prévus.

Journée olympiques et paralympiques : Les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 sont allées aux **journées olympiques et paralympiques à Joigny**. Cette rencontre était organisée par

l'USEP et concerne toutes les classes de cycle 2 affiliées.

BIBLIOTHÈQUE :

Les bénévoles de la bibliothèque « Plaisir de Lire » de Vareilles continuent de déposer des sacs de livres dans chaque classe pour une durée d'un mois ou plus. Le 25 avril, les deux classes de Chigy se sont rendues à la bibliothèque de Vareilles où les élèves ont pu choisir directement des livres selon leur envie.

AUTRES SORTIES ÉDUCATIVES :

Journée de la science : Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 ont participé à la journée de la science organisée au centre-ville de Sens, le jeudi 4 mai dernier. Les deux classes ont pique-niqué au parc du Moulin à Tan, puis se sont rendues aux Halles à pied et ont pu participer à divers ateliers menés par des élèves de lycée. Une journée très enrichissante !

Expo Peinture à Vareilles : Les élèves des 4 classes ont découvert l'exposition de peinture à Vareilles, début juin. Les élèves ont également participé à un atelier où ils ont réalisé une œuvre avec de la peinture/des pastels durant cette visite....

Visite du collège : le collège a proposé une matinée "portes ouvertes" le samedi 17 juin. Les parents pouvaient rendre par la même occasion le dossier d'inscription.

Théâtre : le mardi 6 juin, les CM1/CM2 ont fait leur représentation à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne, l'après-midi devant les élèves de maternelle et le soir devant leurs parents.

Exposition à Vareilles et randonnée : le vendredi 23 juin, l'occasion de découvrir le lieu de la villa gallo-romaine et des éléments recueillis lors de fouilles.

Sortie scolaire de fin d'année : Les élèves de PS / MS / GS sont allés à la ferme pédagogique de Saint Hilliers le mardi 4 juillet, avec l'école de ARCÈS DILO.

La classe des CE2/CM1 s'est rendu à Troyes, le lundi 3 Juillet, pour une journée sur **le thème des arts** : visite du muséum d'histoire naturelle (Musée ST LOUP) le matin, sur **le thème des animaux**, pique-nique dans le parc du musée, et séance au cinéma de Troyes l'après-midi, avec la diffusion du dernier Disney «Elémentaire» qui sortira fin Juin. Un petit goûter sera offert aux élèves avant de repartir pour Foissy.

Les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 ont suivi un stage à Utopia, lors de la semaine du 12 au 16 Juin. Chaque jour, les élèves ont appris **les arts du cirque** et la semaine s'est terminée par un spectacle pour les parents et fratries des élèves. Les autres membres de la famille ainsi que les parents et élèves des autres classes ont pu découvrir le spectacle.

KERMESSE DE FIN D'ANNÉE :

L'organisation d'une kermesse reste un moment difficile. Les enseignantes espéraient avoir assez de bénévoles pour tenir les stands. Il a fallu beaucoup d'énergie pour organiser tout

cela. Le résultat était plutôt réussi. Malheureusement beaucoup de critiques négatives ont eu raison de l'envie de refaire une kermesse en 2024. Des encouragements accompagnés de quelques suggestions auraient suffi à mettre un peu d'huile dans les rouages et motiver l'engagement de l'équipe enseignante. L'avenir de ces manifestations ne peut se faire que par la volonté et la fédération des parents autour des animations pour mener à bien ces événements.

COUPE DU MONDE DE RUGBY :

Deux classes de l'Yonne ont été sélectionnées, les écoles élémentaires de Carisey et de Chigy, pour participer à cet événement organisé par la Ligue de Bourgogne Franche Comté et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) de l'Yonne. Les CM1 et CM2 du SIVOS de la Vanne se sont déplacés à Beaune le 19 octobre 2023, ils ont été désignés pour défendre les cou-

leurs de l'Australie : les «WALLABIES». Ils ont préparé cette manifestation en découvrant ce pays en classe et en réalisant un panneau de l'équipe internationale qu'ils représentaient. Une journée bien épuisante avec des conditions météorologiques peu favorables, mais pour finir un merveilleux souvenir.





MICROCRÈCHE

LES POUSSINS

La micro-crèche «Les Poussins» située à Chigy est ouverte depuis janvier 2021. Elle est gérée par l'association du même nom.

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à leur troisième année, du lundi au vendredi (de 7h30 à 18h30).

L'équipe d'animation de la micro-crèche est composée de personnes dynamiques et formées au métier de la petite enfance qui proposent des activités d'éveils ludiques et variées tout en respectant le rythme de chaque enfant. Tout au long de l'année, les poussins ont joué, cuisiné, peint, développé leur motricité fine...

En 2023, les enfants ont également profité de diverses animations.

Damien, animateur sportif intervient chaque mardi. Il installe des parcours de motricité, des jeux de balles et fait danser les enfants. Il vient aussi avec sa mascotte Kiri qui est très appréciée.

Bénédicte et les aînés du Jardin de l'Érable viennent partager des moments de jardinage avec les enfants. Au programme, plantation de pommes de terre et de radis, désherbage, découverte du compost et de ses petits habitants ...

Le chien Jojo de l'association Pattes d'ours est venu à la crèche pour une première séance de médiation animale. Les enfants ont adoré cette visite même si certains étaient un peu craintifs au départ.

Pour clôturer l'année scolaire, petits et grands se sont réunis pour la fête de la crèche, le vendredi 7 juillet. L'équipe a remis des diplômes aux grands poussins qui quittent la crèche pour faire leur première rentrée à l'école. Un beau moment de partage !

Fin août et début septembre, de nouveaux petits poussins ont rejoint la crèche.

Fin octobre, les poussins ont eu la visite de la ponette Jade de la Terranova Farm Family

Le dimanche 5 novembre, la micro-crèche a organisé sa deuxième bourse aux jouets. Elle a eu lieu cette année à la salle des fêtes de Theil.



i

Si vous voulez plus d'informations sur la micro-crèche, vous pouvez visiter le site internet de la commune, dans la rubrique micro-crèche, ou joindre la référente technique par téléphone au **03 73 74 95 89** ou par courriel à lespoussins@les-vallees-de-la-vanne.fr

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À THEIL

Nous avons accueilli en avril 2023 Damien ROUSSEAUD pour prendre la direction des activités périscolaires sur l'ensemble de la commune. Damien arrive avec beaucoup d'idées qu'il met déjà en place.

NOTRE CANTINE :

Nos enfants ont intégré, à la rentrée 2022, un nouveau bâtiment qui accueille le centre de loisirs et la cantine. Au lieu de se retrouver groupés à 110 enfants dans la salle des fêtes de Theil. Ils sont maintenant partagés en 2 salles : une salle pour les maternelles et une salle pour les enfants de l'école élémentaire, ce qui permet aux enfants de partager des repas plus apaisés.

NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS (anciennement garderie) :

Des goûters à thème ont été proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire.

Ils ont confectionné des petits paniers avec des bouteilles d'eau, des fleurs en pastiques pour décorer l'extérieur du bâtiment, la décoration pour la kermesse des écoles ...

Des accueils du soir à thème seront proposés tout au long de l'année (Boum, crêpes-party...)

NOTRE CENTRE DE LOISIRS :

Ouvert de 7H15 à 19H les mercredis et durant les vacances scolaires de la Toussaint, de février, de Pâques et une partie des grandes vacances, notre centre de loisirs «Les Petits Pieds des Vallées» accueille les enfants de la maternelle et de l'école élémentaire.

L'entrée et la sortie se font désormais côté city-stade.

Des activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles... sont proposées.

Le thème de cette année 2023-2024 est «Le tour du monde des Petits Pieds» avec un pays pour chaque semaine de vacances.

La nuit à la belle étoile qui devait clore l'année avant les vacances du mois d'août, par la magie de la pluie, s'est transformée en



« nuit au beau plafond » avec une boum à l'intérieur des locaux du centre de loisir-cantine à Theil. Un moment inoubliable !

Pour les vacances de la Toussaint, la première semaine, en Grèce, on a mangé de la mousaka. La deuxième semaine, en Amérique, les ados nous ont fait des hamburgers.

Pour les vacances de février et de printemps, nous visiterons l'Amérique du sud et le carnaval de Rio, la Chine et le nouvel an chinois, l'Australie, l'Afrique...

Et en juillet l'organisation de nos jeux olympiques.

Il existe plusieurs options d'inscription :

- Le matin avec le repas (7H15 à 14H)
- Le matin sans le repas (7H15 à 12H)
- La journée complète (7H15 à 19H)
- L'après-midi avec le repas (11H30 à 19H)
- L'après-midi sans le repas (13H30 à 19H)



Les activités ont lieu de 9H à 11H30 et de 14H à 17H. Durant ce temps les enfants sont sous la responsabilité des animatrices et ne peuvent pas sortir.

Les temps d'accueil sont de 7H15 à 9H, de 11H30 à 12H, de 13H30 à 14H et le départ se fait de 17H à 19H.



POUR NOUS CONTACTER :

loisirs@les-vallees-de-la-vanne.fr
ou par téléphone au 0373749588
et 0757178440



ACCUEIL DES ADOS :

Un accueil « ados » a ouvert ses portes du 30 octobre au 3 novembre. Il accueille les ados du collège.

Durant cette semaine, une dizaine d'ados ont pu montrer leur talent de cuistot aux plus jeunes en cuisinant des Burgers pour « les petits pieds » du centre de loisirs.

Ils ont pu, aussi, profiter d'une soirée spéciale Halloween à la salle des fêtes de Theil avec d'autres ados du territoire (accueil ados de Saint Maurice).

Leur semaine s'est terminée par une sortie à Nigloland avec les enfants du centre de loisirs.

Prochain rendez-vous en février pour de nouvelles aventures.

COÛT POUR LES FAMILLES DE LA COMMUNE DE L'ACCUEIL ET DU CENTRE DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL AVEC PARTICIPATION COMMUNES	0 À 700	701 À 850	851 À 1000	1001 À 1400	> 1400
Accueil loisirs Theil : 7h15 à 8h30 et 16h30 à 19h	1,60€	1,80€	2,00€	2,20€	2,40€
Accueil loisirs Chigy : 7h30 à 8h40 et 16h à 18h30	1,60€	1,80€	2,00€	2,20€	2,40€
CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL ADOS					
5 jours consécutifs	49€	55,50€	60,50€	72€	75€
journée (7h15-19h)	10€	11,30€	12,30€	14,60€	15,20€
1/2 journée (7h15-14h) ou (11h30-19h)	5,55€	6,60€	7,30€	9€	9,30€
1/2 journée (7h15-11h30) ou (14h-19h)	3,90€	5€	5,60€	6,70€	7€



LE JARDIN DE L'ÉRABLE



70% des adhérents sont présents le 4 octobre 2023

Notre association a plus de trois ans d'activité aujourd'hui, et plus de 110 adhérents, belle vitalité !

Nous avons réussi à faire renouveler par la CAF (caisse d'allocations familiales) la labellisation de notre association en espace de vie sociale. Cette labellisation est très

importante car la Caisse d'Allocations Familiales finance ainsi la moitié de nos dépenses, l'autre moitié l'est par les caisses de retraite du GIEIMPA, la MSA et par les dons défiscalisés qui nous sont faits. Enfin la municipalité nous loge, nous chauffe, nous éclaire et entretient nos locaux.

UN PROJET FAMILIAL

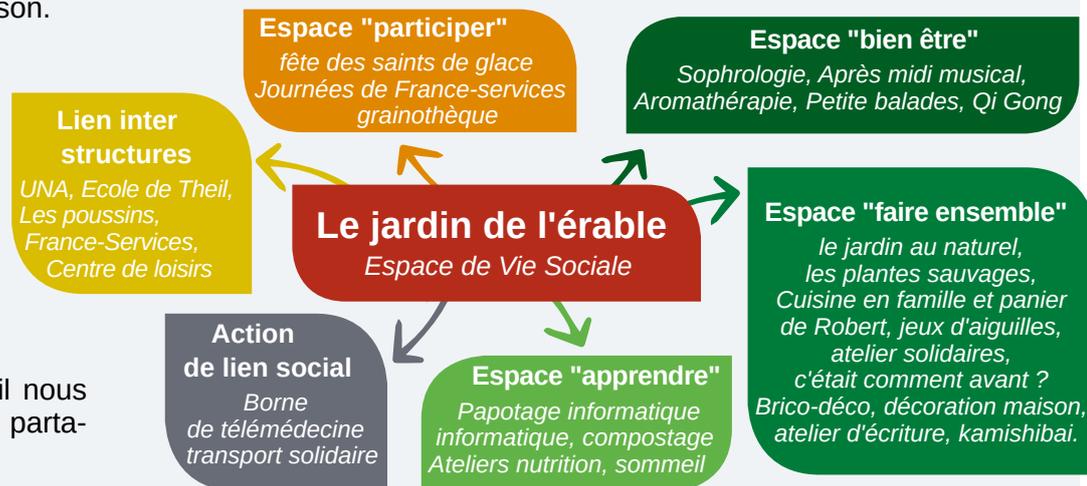
Quand nous avons aménagé le bâtiment qui héberge le Jardin de l'Érable, l'ambition était d'accueillir chacun comme à la maison.

Comme à la maison, en famille, avec ses enfants, ses jeunes, ses adultes et ses aînés.

Si les aînés viennent facilement au Jardin de l'Érable, si des enfants ouvrent maintenant sa porte le mercredi pour les ateliers cuisine en famille ou jeux d'aiguille, il nous reste encore beaucoup à partager.

Et pourtant l'implication du Jardin de l'Érable dans la vie de la commune est importante. Les activités sont

nombreuses, diverses et variées. Le schéma de nos actions pourrait être symbolisé comme cela :



DE BELLES RENCONTRES...

L'échange avec les enfants du centre de loisirs sur la vie à l'école de nos aînés il y a 70 ans !

C'est pour favoriser des rencontres de ce type que nous développons ces passerelles avec

les écoles, le centre de loisirs de Theil et la micro-crèche Les poussins à Chigy.

Nous avons une grande ambition pour le jardin de l'érable dans notre commune. C'est que notre association favorise les échanges et les découvertes de l'autre, mais aussi qu'elle favorise la cohésion sociale.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont appropriés ce projet et qui s'investissent dans les activités comme dans le conseil d'administration.



... Avec le centre de loisirs



... dans l'effort

NOUS AVONS AUSSI UN GRAND PROJET

Devant la faillite complète du conseil régional qui a supprimé tous les bus à la demande, sans concertation des élus, dans notre bassin de vie, nous avons un pro-

jet en partenariat avec la mairie pour faciliter les déplacements sur notre territoire. A cet effet nous avons demandé une subvention afin d'acheter un minibus

de 9 places qui nous permettra de nous déplacer sur notre territoire, voire d'organiser des sorties en groupe. A suivre...

NOS ASSOCIATIONS

LA COMMUNE TRAVAILLE AVEC UN GRAND NOMBRE D'ASSOCIATIONS QUE VOUS RETROUVEREZ DANS LE LIVRET DÉJÀ DISTRIBUÉ OU QUE VOUS POUVEZ DEMANDER EN MAIRIE. VOUS TROUVEREZ CI-JOINT LES « CARTES DE VISITE » SUCCINCTES.



Club des 4 Saisons

Lutter contre l'isolement des aînés en milieu rural.

Judis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h jeux de société à la mairie de Vareilles.

Contact : Claudine D.

Tel. : 06 70 18 16 76

Courriel : claudinedvareilles@gmail.com

Amitié de 4 villages



Développer des activités culturelles et de loisirs pour créer des liens d'amitié.

Mercredis après-midi de 14h à 18h jeux de société à la salle des fêtes de Noé.

Contact : Jean-Pierre AMIOT

Tel. : 06 34 59 90 54

Courriel : jpamiot@wanadoo.fr



Una de Cerisier et Villeneuve l'Archevêque

Aide à domicile (entretien domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux déplacements).

7 jours sur 7

Contact : 03 86 96 40 08

Courriel : contact@una-cerisiers.fr



SSIAD ADMR de Cerisiers Villeneuve l'Archevêque

Service de soins infirmiers à domicile.

Contact : Dany FARIA

Tel. : 03 86 86 77 10

Courriel : dfaria@fed89.admr.org



Musique en Othe

Enseignement de la musique et des arts du spectacle : guitare, percussions, piano, synthétiseur, éveil musical et la chorale Notes en Othe pour les adultes.

Spectacles musicaux pour petits et grands.

Contact : Elisabeth LOISON.

Tel. : 06 88 33 07 17

Courriel : musiqueenothe89@gmail.com

Plaisir de lire



Bibliothèque de Vareilles

Prêt de livres samedi matin, 1 rue du Faÿs à Vareilles. Points lectures à Theil, les Sièges, Vaudeurs et dans les écoles de la commune.

Contact : Aline CLEMENT

Tel. : 06 07 42 34 95

Courriel : alineclem48m@orange.fr



Créarti's

Promouvoir l'art et la culture en milieu rural.

Cours de dessin et peinture (sauf huile), scrapbooking, expositions, brocante des artistes, marché d'avant l'Avent...

Contact : Claudine D.

Tel. : 06 70 18 16 76

Courriel : claudinedvareilles@gmail.com



Chigym' Forme

Gymnastique volontaire tous les lundis de 18h45 à 19h45 salle des fêtes de Chigy.

Step, baguettes, pilates, renforcement musculaire, body zen...

Contact : Florence

Tel. : 06 25 35 25 02



Club de Gymnastique la Vannoise

4 cours pas semaine : renforcement full body, pilates, fitness, Street Jazz, mais aussi des randonnées

Contact : Philippe

Tel. : 07 70 36 83 56

Courriel : baraphilippe@orange.fr



Gymnastique volontaire de Cerisiers

Step, gym douce, mais aussi gym tonic et cross training au gymnase de Cerisiers

Contact : Nadège et Sandrine

Tel. : 06 25 02 17 79 et 06 10 51 98 17

Courriel : gvcerisiers89@gmail.com



Fun color fitness

Vous propose à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne

La zumba le jeudi de 19h15 à 20h15

La gym douce le jeudi de 20h15 à 21h.

Contact : 06 61 80 56 00 ou 06 66 91 29 21



US Cerisiers

Des équipes de foot dans toutes les catégories (U6 à vétérans).

Une équipe féminine seniors

et jeunes. L'école des petits verts de 3 à 5 ans.

Contact : Michael BERGIA

Tel. : 06 78 60 89 46

Courriel : cerisiers.us@lbfc-foot.fr



Pays d'othe multisports POM 89

Une école multisports.

Pour les jeunes de 6 à 12 ans, viens essayer tous les sports, dans une vassociation UFOLEP.

Contact : 06 26 09 80 26

Courriel : contact@pom89.fr



Football Club de Fontaine-La-Gaillarde

Baby à Seniors, rejoignez nous pour jouer au foot.

Contact : Héloïse au 06 08 46 08 71

Angélic au 06 81 19 37 34

Courriel : fontainegaillarde.fr@lbfc-foot.fr



Club de basket des six Gerbes

Contact : Sébastien BARRE

Tel. : 06 48 07 49 34

Courriel : basketclubdes6gerbes@gmail.com



Tennis Theillois

Sur le terrain de tennis de Theil-sur-Vanne.

Contact : Christophe GUICHARD

Tel. : 06 32 53 89 87

Courriel : criscarpe@hotmail.fr



Judo-Club Clémentin

Dojo d'arts martiaux de Saint-Clément.

Contact : William SAILLARD

Courriel : contact@judo-clementin.club

Cojukiva

Comité de jumelage Villeneuve l'Archevêque - Kirchberg - Hunsrück (entre Trèves et Coblenche).

Contact : 03 86 86 77 28 ou 06 33 78 33 38

Partager aux Vallées-de-la-Vanne



Amis du patrimoine de la Vallée de la Vanne (APVV)

Vous aimez votre région
et désirez mieux la connaître.

Contact : 03 86 96 89 08

Courriel : contact@patrimoine-vanne.info

Site internet : patrimoine-vanne.info

Blog : patrimoine-vanne.blog4ever.com

Cœur de Vanne



... la fête des Saints de glace,
le rest'au marché, les rendez-vous-balades,
les flâneries...

Contact : 03 86 86 77 28 ou 06 33 78 33 38

Courriel : coeur.de.vanne@gmail.com

Site internet : www.lavieavareilles.com

Joyeuse entente

Organise des manifestations sur Theil
(feux de la Saint-Jean, apéro-concert,
vide grenier, rando en VTT et pédestre...).

Contact : Guy LAMARRE

Tel. : 03 86 88 22 55

Courriel : joyeusementente@orange.fr

Comité des fêtes de Chigy

Organise des manifestations
et des après-midis jeux sur Chigy.

Contact : Ludovic ROLLIN

Courriel : lamaison.nette@orange.fr

CNP reveil nature

Mieux connaître la nature, pour mieux
défendre notre environnement...

Contact : Didier DUCHESNE

Tel. : 06 34 55 72 56

Courriel : cpnreveilnature@sfr.fr

Site internet : www.cpnreveilnature.fr

AMAPP de Chigy

Les paniers bio des Prés sur Vanne

Association pour le maintien d'une agriculture
paysanne de proximité, distribution de produits
bio (légumes, produits laitiers, viande, poisson,
boissons, farines...)

Contact : amapp.chigy@gmail.com



Les poussins

Cette association gère
la micro-crèche
14 rue du moulin à Chigy.

Contact : Cindy RUET

Tel. : 03 73 74 95 89

Courriel : lespoussins@les-vallées-de-la-vanne.fr

Le jardin de l'érable



Situé à Vareilles, vous accueille,
comme à la maison, autour
d'activités diverses.

C'est un lieu de convivialité, d'échange et de partage.

Contact : Bénédicte POLROT au 09 74 77 73 50

Courriel : contact@jardin-erable.com

Site internet : www.jardin-erable.com

SOUVENIRS DE NOS FÊTES ET MANIFESTATIONS

AU RYTHME DES SAISONS NOS VILLAGES SONT ANIMÉS
PAR NOS ASSOCIATIONS :

Cœur de vanne

Contact : Francis HUVER
Courriel : coeur.de.vanne@gmail.com



La chorale
Notes en Othe
Le 23 juin à l'église
Saint-Maurice
de Vareilles



Le Rest'au marché de la vanne
Le dernier samedi du mois d'Août



La fête des saints de glace de Vareilles
Le deuxième dimanche de mai depuis 26 ans

La joyeuse entente

Contact : Guy LAMARRE - Tel : 03 86 88 22 55
Courriel : joyeuseentente@orange.fr

Les feux de l'été
du 10 juin



Le vide grenier
le premier dimanche de juillet



Le couscous
du 19 novembre 2022

Sans oublier
La Theilloise
randonnée à VTT
et à pied
du 2 avril 2023

Comité des fêtes de Chigy

Contact : Ludovic ROLLIN
Courriel : lamaison.nette@orange.fr



Le repas du 14 juillet



ÊTRE INFORMÉ



Vous pouvez trouver une réponse à la majorité de vos questions **sur le site internet** de la commune :

www.les-vallees-de-la-vanne.fr

Si vous voulez recevoir, par mail, les newsletters de la commune ou les alertes ramassage de poubelles, **n'oubliez pas de le demander** à l'adresse suivante :

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr



Une **page facebook** de la commune est à votre disposition :

www.facebook.com/Les-Vallées-de-la-Vanne-911132842275595



Soyez alerté en temps réels, **par SMS**, des incidents sur la commune en installant l'application « **PanneauPocket** » sur votre smartphone et en sélectionnant **Les Vallées-de-la-Vanne** comme favori.



Si un de vos enfants va à la cantine, à la garderie ou au centre de loisirs, vous disposez de nombreux renseignements sur le "portail famille" :

www.lesvalleesdelavanne.e-neos.com

Les parents dont les enfants sont inscrits à une activité périscolaire, peuvent accéder à une page Facebook privée. Pour cela il est nécessaire de demander les coordonnées et l'autorisation à l'adresse mail suivante : loisir@les-vallees-de-la-vanne.fr



France-services vous dirigera dans vos démarches administratives, **uniquement sur rendez-vous**,

5 Route du Miroir
Tel. : **03 73 74 95 86**
ou france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr

Vous pouvez les joindre par téléphone, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures et le mercredi de 9 heures à 12 heures.

France-services dispose d'une page facebook :

www.facebook.com/FranceServicesLesVallées-delaVanne

Une liste de près de 600 adresses et numéros de téléphone sur le territoire regroupe les numéros d'urgence, la santé, les associations, les administrations, à l'adresse mail suivante :

www.les-vallees-de-la-vanne.fr/fs-adresse/



Pour les problèmes d'ordures ménagères, de déchèteries, d'assainissement non collectif appelez la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe.

Tel. : **03 86 86 70 99**
ou www.ccvannepaysothe.fr



Et en désespoir de cause, vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de votre village aux heures de permanence ou par téléphone au :

- **03 73 74 95 82**
pour la mairie de Chigy
- **03 73 74 95 84**
pour la mairie de Theil-sur-Vanne
- **03 73 74 95 85**
pour la mairie de Vareilles





LA MOBILITÉ

CONSTAT NATIONAL

On assiste à :

- Une baisse de l'offre de transport en commun en milieu rural qui pénalise l'attractivité des territoires.
- La disparition des différents modes de transport en commun.
- Une compétence qui est maintenant dévolue à la Région éloignée de nos réalités.
- Un éloignement des services publics et des commerces qui ne sont plus présents dans chaque commune.
- Une insécurité routière à prendre en considération.
- Des enjeux économiques et environnementaux locaux mal maîtrisés.

SUR NOTRE TERRITOIRE

On constate :

- Une perte d'autonomie liée au vieillissement de la population.
- Un maintien à domicile de plus en plus plébiscité.
- La fermeture des services de proximité.
- L'éloignement des services publics.
- Une augmentation de la précarité en milieu rural.
- La mise en place de solutions par les communes qui doivent se substituer à la Région.

NOS RÉFLEXIONS

- Une première action a été initiée par le Conseil Municipal : le développement des liens sociaux de co-voiturage. A travers la plate-forme **ATCHOUM** nous cherchons à répondre à cette ambition. Elle rend service aux habitants qui ont besoin de se déplacer et rompt l'isolement.
- Nous envisageons actuellement l'acquisition d'un minibus, et peut-être l'occasion de lancer l'auto-partage, mais ces projets doivent s'intégrer dans une réflexion commune d'animation du territoire. C'est l'occasion de partager avec les communes avec qui nous avons l'habitude de travailler (essentiellement les communes de nos RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunaux) que sont Vaumort, Noé, Pont/Vanne, Villiers-Louis, Les Clérimois, Foissy/Vanne et les Sièges. Nous devons lancer au travers de projets communs des services complémentaires et non concurrentiels. C'est ce que nous souhaitons créer avec l'appel à projet "Village d'Avenir".
- Nous devons encourager et soutenir les initiatives d'insertion en favorisant l'accès à la mobilité. C'est l'un des premiers obstacles au retour à l'emploi.



Bien sûr tout cela ne peut être le fait de la volonté d'une seule collectivité, mais d'une concertation structurée, pour que chacun s'y retrouve, sans faire de doublon et en prenant en considération l'évolution permanente de nos modes de vie.

À VOTRE SERVICE

SUR LA COMMUNE

Assistante maternelle	Myriam BARRÉ	17 rue des Sièges - Chigy	0687 860683	barre-sebastien@sfr.fr
	Florence LOURDIN	5 rue de la Cour-Fusée - Chigy	0645 711462	lourdinflorence@gmail.com
	Nathalie AYMOUNIN	18 route du Pont-Rouge - Theil	0635 514078	thierry.aymonin@hotmail.fr
	Laëtitia BLONDELON	61 route du Miroir - Theil	0640 075600	blondelon.laetitia@orange.fr
	Laura DRIGET	9 impasse des Chenevières - Theil	0658 993571	laura.garzena@hotmail.fr
	Lysiane LE-GOFF	10 rue du Potier - Theil	0681 776453	fredlulu89@orange.fr
	Sophie MARTHELOT	23 rue de la Tuilerie - Theil	0609 420271	sophie.marthe@live.fr
	Deborah SIBILLOTTE	17 rue de la Grève - Theil	0688 051773	deborah.madoire@orange.fr
	Maria-Manoéla TRIGO	4 Impasse des Chenevières - Theil	0386 883744	familletrigo@yahoo.fr
	Catherine SANCHIS	36 rue du Chemin-Vert - Vareilles	06 78975365	sanchis.eric@hotmail.fr
Services à la personne, entretien, aide	Julie VANNEREAU	3 Chemin de la Bergerie - Theil	0681016300	julie.vannereausp89@gmail.com
Coiffure	Symphonie coiffure	1 route du Pont-Rouge - Theil	0386652863	
Couture	MONIQUE COUTURE Monique TEXIER	5 rue de la Grève - Theil	0661139049	
Électricité générale	FABELEC	5 route de la Vallée du Parc - Theil	0660237435	goutorbe.fabien@gmail.com
Gîte	LA FERME DES PRÉS	2 rue des Prés - Vareilles	0672582607	larochemarc500@gmail.com
Miel	LE BAL DES ABEILLES Martin PERRIGAULT	5 rue des Tilleuls - Vareilles	0386883095	mperrin@orange.fr
Restauration mobilier d'art	Christine BROUCHOUD	3 rue de l'Erable - Vareilles	0386883019	christine.brouchoud@laposte.net
Taxi	Agyl Taxis	5 rue de la Tuilerie - Theil	0674519045	
	A4 Taxis	10 rue des Sources - Vareilles	0674519045	
Véhicules d'occasion	TRANSIT EXPRESS Christian SIMONNET	23 route du Miroir - Theil	0618092149	christian.simonnet@wanadoo.fr
Nettoyage Auto	LORYSDRYSS AUTO 89	Se déplace à votre domicile	0656891951	jeromegege17@gmail.com
Jardinage Bricolage	LA MAIN VERTE Damien CARRÉ	2 rue du Charme - Vareilles	0650423100	
Élagage espaces verts	DURU ÉLAGAGE	Theil-sur-Vanne	0778889053	
Dératisation, désinsectisation, désinfection	SÉNONAIS GUÈPES FRELONS	19 rue des Vallées - Vareilles	0771020125	ludo.provot@gmail.com
Multiservices, Bricolage, entretien	LA MAISON'NETTE Ludovic ROLLIN	22 rue des Vieilles Chenevières -Chigy	0663245879	lamaison.nette@orange.fr
Bricolage, entretien, jardinage, surveillance	Céline DUVEAU	10 rue du bas du Grand Champ - Chigy	0683945417	
Terrassement, démolition, débaras, vente de bois	JBTD entreprise	Chigy	0658014731	jbtd.entreprise@gmail.com

NOS COMMERCES LOCAUX



*Boulangerie Pâtisserie
Chocolaterie*

Marine et Christopher Quirié

4 rue Pasteur
89100 Matig. De Grand

tél. 03.86.97.27.66

**Marine et Christopher QUIRIÉ
boulangers à Theil - ouvert de 7h30 à 13h
et 15h30 à 19h Dimanche de 7h30 à 13h
Fermé le mercredi**



JLH PIZZAS

**FAIT
MAISON**

à emporter

Lundi : SAINT-CLÉMENT place du marché
Mercredi : VOISINES parking en face de la Mairie
Vendredi : FONTAINE LA GAILLARDE entrée village
Jeudi & samedi : THEIL SUR VANNE à côté de la Mairie

PIZZAS - PANINIS - HAMBURGERS > Dès 18 h

Commandes : **06 30 92 74 43**

JHL Pizza
Le jeudi soir et le samedi soir route du miroir à Theil



ART-BROC-CAFÉ

lemaquisdevareilles.fr

LE MAQUIS

Le maquis de Vareilles
Vend aussi des produits locaux



Epicerie

Le marché de Jojo

Le Marché de Jojo

1 Place de l'Eglise
89190 LES SIEGES

03.86.96.81.21

Horaires :

Le Marché de Jojo à Les Sièges
Livre à domicile
(voir rubrique "nos producteurs")

Notre petit marché ambulant le jeudi matin



la
Basse Cour
de Floriane

Volaille entière, découpe,
préparation bouchère

Poulet élevé plein air,
sans OGM ni antibiotique

07 88 62 23 26
florianegauthier@orange.fr



MARIANNE POISSONNERIE

boulevard marais
commerce aux sébottains
boulevard marais de drange fr

marché. Villeneuve l'archevêque
marché. Les sièges
marché. Epervielles le bocage

0675392386

**Le Fromager
Du Pays D'Othe**

Gisèle LECOLE
06.74.55.10.99
pascal.lecole@gmail.com
SIRET : 849 829 188 00019 RC Sene

À Theil-sur-Vanne
(coté boulangerie) de 9h à 9h30

Aux Vallées de Vareilles à 9h45

À Vareilles Mairie de 10h à 10h30

À Chigy (place de l'église) à 10h45

le jeudi après-midi



SARL CHARCUTERIE DE LA PLACE

P. GIRAULT TRAITEUR

89190
VILLENEUVE
L'ARCHEVEQUE

Spécialités:
Tourte Normande
Pâté en Croûte
et
Plat du Jour

Tél.
03 86 86 74 38

À Theil-sur-Vanne (boulangerie) à 14h30

À Vareilles 6 rue de l'Erable à 15h30

Aux Vallées de Vareilles à 16h

NOS PRODUCTEURS LOCAUX

LA FERME AUX CAILLOUX



Situé 19 route de Saint-Florentin à Arces Dilo, est nichée entre les forêts et les collines du Pays d'Othe.

Des légumes bio en vente directe dans l'Yonne mais aussi 12 types de bières, 7 sortes de pain bio, des huiles, des lentilles et des produits charcutiers.

Magasin à la ferme : Tous les samedis matin de 9h-12h

Nouveau ! commandez en "drive" sur le site (menu → boutique) avant jeudi et retirez votre commande samedi entre 9h et 12h pour être sûr d'avoir votre pain préféré, ou viande, ou article d'épicerie.

Pour tout savoir :
www.lafermeauxcailloux-legumes-bio.fr

AMAPP DE CHIGY



Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité, distribution de produits bio, à la Forge de Chigy, (14 rue du Moulin) tous les jeudis soir de 18h15 à 19h : paniers de légumes, produits laitiers (fromage de chèvres, de vaches et de montagne), viande et oeuf (bœufs, porc et charcuterie) poisson, farine, légumineuses et huiles, pains, viennoiseries et pâtisseries, boissons (jus de pomme, cidre, ratafia) et quelques produits en vente occasionnellement, etc...

Facebook : [Amapp-Chigy](https://www.facebook.com/Amapp-Chigy)
courriel : amapp.chigy@gmail.com

LE MARCHÉ DE JOJO



Le Marché de Jojo est une épicerie située 1 rue de l'Eglise à Les Sièges qui vend des produits locaux.

Jojo a sillonné la région pour vous proposer des producteurs locaux : Les jardins de la croisière, la Ferme vivante 89-10, Fraich', Julien Henry, Hugues Bonjour, Lincet, le comptoir des confitures, les vergers du Pays d'Othe, Samuel Gérard...

Outre l'alimentation générale, elle fait dépôt de gaz. Le Marché de Jojo est aussi point relais de **Mondial Relay** et de **la Française des jeux**.



FERME VIVANTE 89.10

producteur de céréales

Ferme 100% en agriculture biologique engagée dans l'agro-écologie. Cultures rustiques, couverture du sol, non labour, élevage, prairie à base de légumineuses pluriannuelles, système de culture favorisant la biodiversité...

Production de farine de blé t65 et t80, farine de petit épeautre, farine de sarrasin, lentilles vertes et noires

Mélanie PETIT
13 Rue Saint Vincent 89190 Bagneaux
Tel : 06 81 02 49 09
fermevivante89.10@gmail.com

LE MAQUIS DE VAREILLES



Le Maquis de Vareilles, Art-Broc-Café, est ouvert le week-end, les jours fériés et veilles de jours fériés, c'est un bistrot, une épicerie, une librairie et une brocante.

Le bistrot vous propose, en plus de toutes les boissons courantes, des boissons du Pays d'Othe au verre comme le jus de pomme, le cidre, le ratafia et même le trop peu connu whisky du Pays d'Othe ! Vous pourrez aussi y déguster une sélection de vins de l'Yonne et de bières locales. Vous pouvez également vous y restaurer à toute heure du jour.

L'épicerie vous propose une sélection de produits locaux, de produits équitables Artisans du Monde et aussi un point de dépôt des paniers de légumes des Jardins de la Croisière et de Cagette.net.

Tel : 03 86 88 31 15
www.lemaquisdevareilles.fr
facebook : [lemaquisdevareilles](https://www.facebook.com/lemaquisdevareilles)

Ouvert de mai à fin septembre du mardi au samedi de 8h à 13 heures et de 15h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 8h à 12h30

Ouvert d'octobre à fin avril les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h à 13h et de 15h30 à 19h, les mercredis de 8h à 13h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h30.

Jojo peut vous livrer à domicile. Appelez-la au : 03 86 96 81 21

Et sur facebook, recherchez **Le Marché de Jojo**

SANTÉ

ACTUELLEMENT LES RELAIS SANTÉ À PROXIMITÉ DE LA COMMUNE SONT LES SUIVANTS :

MÉDECINS

**MAISON DE SANTÉ
DE VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE,**
2 place de la liberté
Tél : 0386976290
- Docteur Mihai POPESCU

MAISON DE SANTÉ DE CERISIERS,
place de l'église
Tél : 0386962273
- Docteur Marc SEVIN
et Docteur Lassana QUETA

SOS MÉDECIN
36 rue de Paris
89100 SAINT-CLÉMENT
Tél : 3624

PÔLE SANTÉ PASTEUR
8 rue Pasteur
89100 MALAY-LE-GRAND
Tél : 0386881124

CENTRE DE SANTÉ CTLM
20 bis rue Victor Guichard
89100 SENS
Tél : 0386659690
Dermatologue, Diététicien,
Médecins généralistes,
Ophtalmologues, Ostéopathe,
Pédicure



PHARMACIES

PHARMACIE THIERRY FERRAND
6 Place de la liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 0386867408

PHARMACIE DE CERISIERS
24 rue du Général de Gaulle
89320 CERISIERS
Tél : 0386962177

PHARMACIE DE MALAY-LE-GRAND
6 rue de sens
89100 MALAY-LE-GRAND
Tél : 0386972401



INFIRMIÈRES

1 RUE DU GUICHET À CHIGY
89190 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE
Nathalie BOIGNET
Tél : 0761429292
Célia Guiberteau
Tél : 0624741820

MAISON DE SANTÉ DE CERISIERS,
place de l'église
Tél : 0386962117
Françoise COURROUX
et Virginie BERTRAND



**MAISON DE SANTÉ
DE VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE,**
2 place de la liberté
Stéphanie ROSSIGNOL
Anne-Sophie KOHL
Virginie FAVIN
Tél : 0623905043

62 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Claudine MAUCHOSSÉ
Tél : 0386868938
Martial RAGOT
Tél : 0386867225
Aline VALETTE
Tél : 0386867225

DENTISTES

Kenesi DONNAT-PLESSY-VALLET
et Ingrid PLESSY-VALLET
36, Place de l'Hôtel de Ville
89320 CERISIERS
Tél: 0386962943

CABINET SAHIN FATIH
INAN Hafize
34 rue Pasteur
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 0386867228

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Audrey LEVASSEUR
2 place de la Liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 0684313812

Morgane VIRLY
Place de l'église
89320 CERISIERS
Tél : 0680119111

OSTÉOPATHE D.O.

Romain VORS
Place de l'église
89320 CERISIERS
Tél : 0677924816



KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric GALTIER
2, rue du Marché
89320 CERISIERS
Tél : 0386962144

24, ROUTE DE BAGNEAUX
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Auréli DEPARNAY-BABRON
Tél : 0386951361

Luana SILVERIO
Tél : 0386959355

Margaux WILHELM
Tél : 0386962936

12 ROUTE DE BAGNEAUX
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Florentina JEHANNO
Tél : 0386647703
ou 0642954762.

SOPHROLOGUE

Robert Thomas SERRANO
(et préparation mentale du sportif)
Place de l'église
89320 CERISIERS
Tél : 0779497385
trobertserrano@gmail.com

HYPNO PRATICIEN

Christophe Bourgeois
Praticien en hypnose,
PNL et coaching
Place de l'église 89320 CERISIERS
Tél : 0683525113
christophe.bourgeois89320@orange.fr

NEURO PSYCHOLOGUE

Emmanuelle Voillequin
Place de l'église
89320 CERISIERS
Tél : 0769081119



URGENCES

HÔPITAL
SENS : avenue Pierre de Coubertin
Tél : 0386861515

CLINIQUE PAUL PICQUET
12 rue Pierre Castets
89100 SENS,
Service d'accueil et de soins
0386659182.
Ouvert 7J/7 de 8h à 20h.

FAIRE LE 3966
la nuit, le week-end ou les jours
fériés quand on a besoin d'un
conseil ou d'un avis médical et
que son cabinet médical est fermé



LA SANTÉ AU QUOTIDIEN : LA MUTUELLE

La commune vous propose la
mutuelle KOVERS :
<https://mutuelle-sante-yonne.fr/>

Renseignement
France-services :
5 Route du Miroir
Tel 0373749586

Une permanence de la mutuelle
est tenue une fois par mois dans
les locaux de France-Services

BORNE DE TÉLÉMÉDECINE OU PLUTÔT DE TÉLÉRÉGULATION

La commune met à votre disposi-
tion, **sur rendez-vous**, une borne
de télémédecine «MEDADOM»
1 rue de l'Eglise à Vareilles. Elle a
uniquement pour but de faire de la
«télérégulation» ou de la «bobo-
logie» pour éviter, d'engorger
les services d'urgence. Prendre
rendez-vous au **0373749744**.

**La télémédecine ne répond
pas aux urgences.
Un seul numéro : le 15**



BIEN VIVRE ENSEMBLE AUX VALLÉES-DE-LA-VANNE

C'est aussi respecter ses voisins, les habitants et le milieu dans lequel vous vivez. Il y a une vie à la campagne et les bruits de la campagne, sonnerie des cloches, coqs, chasseurs, agriculteurs, existent.

Vous retrouverez un certain nombre de principes détaillés à l'adresse suivante :

https://les-vallees-de-la-vanne.fr/affichage/AR_2018_090.pdf



L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs.

Entretien des terrains 2213-25 du code général des collectivités territoriales. Celui-ci fait obligation au propriétaire de tout terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à moins de cinquante mètres d'une habitation d'assurer son entretien.



Si une propriété n'est pas entretenue, des recours existent. Les démarches à entreprendre diffèrent si vous connaissez le propriétaire de ce terrain ou non. Pour y mettre fin, il faut adresser un courrier au propriétaire en lui demandant d'entretenir sa parcelle. Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

Pour les haies et les arbres en bordure des voies communales il est de la responsabilité de chacun des propriétaires ou exploitants d'en assurer l'égouttement. Un chemin, avec des arbres à l'aplomb, se retrouve dégradé par l'humidi-

té générée par l'égouttement des branchages et feuillages après la pluie et l'impossibilité de cette portion de voirie de sécher.

Vos animaux de compagnie

Quelle que soit leur race, tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public, y compris dans les forêts et bois communaux.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants.



Les travaux bruyants, de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Tout feu est interdit notamment ceux des déchets verts à l'air libre.



Dépôts sauvages, Il est bien regrettable de voir, au détour d'un chemin rural ou d'une par-

celle, des abandons de déchets. Même si des personnes indisciplinées nous ont précédé, rien ne nous autorise à en faire autant.

La loi dit ceci :

«Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975», mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). »

Nous allons persévérer pour endiguer ce fléau, qui a un impact sur la vie de notre commune. Nous comptons sur votre civisme pour participer activement à cet objectif.



DU TÉLÉPHONE MOBILE À LA FIBRE

UN NOUVEAU PYLÔNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE POUR CHIGY

Un nouveau pylône vient d'être monté sur le village de Chigy. Cet équipement est intégralement financé par Orange. Nous devons, maintenant, remonter les informations pour que les autres opérateurs (SFR, Bouygues) viennent s'installer sur ce pylône pour que chacun puisse accéder à une connexion

en téléphonie mobile satisfaisante.

Le pylône a été monté courant août, il est déjà opérationnel après l'installation d'un groupe électrogène, en attendant l'alimentation électrique par le syndicat d'énergie de l'Yonne. Espérons que cette installation sera rapide.



INTERNET À LA MAISON PAR LA FIBRE OPTIQUE

Les trois villages sont éligibles à la connexion internet fixe via le réseau fibre optique. Cette opération a été menée par le Conseil Départemental sous la forme d'une délégation de service public : une entreprise a été retenue pour équiper à sa charge les structures existantes. Elle l'exploitera pendant 30 ans et le restituera au Conseil Départemental en 2050 date de fin de cette délégation.

Pour bien comprendre :

Dans les secteurs alimentés en souterrain, les fourreaux ont été prééquipés par des ficelles ou des câbles en attente des raccordements. Il est nécessaire que votre fournisseur d'accès internet se connecte à partir du boîtier de raccordement où est déjà installé votre fil cuivre de téléphonie.

Le réseau aérien lui est en place également. Depuis qu'il est installé cela fait un nouvel équipement sur les poteaux existants quand cela était possible, sinon lesdits poteaux ont été soit rem-



placés soit doublés. Au premier abord, quand nous regardons les fils nous avons l'impression d'un nombre bien supérieur de câbles, lié à l'arrivée de la fibre optique. En réalité, ce sont les fils cuivre, en partie basse, qui pendent qui donnent cette impression. Ils sont amenés à disparaître au fil du temps lorsqu'il n'y aura plus d'abonnés sur le réseau historique en cuivre, et avant 2030.

Le nouveau réseau en fibre optique est implanté au sommet des poteaux sur une potence en acier galvanisé.

Il y a bien sûr des adaptations à effectuer sur vos installations. Elles sont à voir avec le fournisseur d'accès, que vous pouvez choisir librement (orange, SFR, Free, Bouygues Telecom, Sca- ni....)

AVEC LA GENDARMERIE : LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

VOUS RETROUVEREZ TOUTES CES INFORMATIONS
AVEC LES LIENS INTERNET SUR NOTRE SITE À L'ADRESSE :
WWW.LES-VALLEES-DE-LA-VANNE.FR/SECURITE.HTML

EN CAS D'URGENCE APPELER LA GENDARMERIE, SANS INTERVENIR EN COMPOSANT LE 17.



Participation citoyenne

La commune a signé une convention « participation citoyenne » avec la Préfecture et la Gendarmerie.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Un certain nombre d'habitants de la commune ont été agréés par la gendarmerie pour travailler en partenariat.

Vous aussi, signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou l'exécution d'un cambriolage.

N'intervenez pas, faites le 17

Perceval

Si vous vous êtes fait pirater votre carte bancaire

Après avoir fait opposition sur votre Carte auprès de votre banque, signalez-le en ligne aux forces de l'ordre.

Pour réaliser ce signalement en ligne, il vous faut vous connecter par l'intermédiaire de FranceConnect au site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

En cas d'absence durable



- Faites appel à la solidarité entre voisins. Votre domicile doit paraître habité, demandez-lui d'ouvrir régulièrement les volets le matin de relever la boîte aux lettres.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Adhérez à l'opération tranquillité vacances ce service vous permet de demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile pendant les vacances, si vous partez plus de trois jours :

A faire en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

Ou alors : Remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site de la mairie : www.les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html



Les dangers d'internet

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Info Escroqueries : 0811 020217



Démarchage à domicile

- Aucun démarchage commercial n'est commandé par les services de l'état : Mairie, Préfecture, impôts etc....
- **Si un démarcheur prétend venir de la part de la mairie appelez immédiatement le 03 73 74 95 80.**
- **Certains démarcheurs viennent en mairie pour signaler leur passage sur la commune. La mairie délivre un certificat de passage. Cela ne signifie pas que la mairie cautionne tout ce qu'il vous dit.**
- Aucuns travaux d'isolations ou de rénovations ne sont exigés par la loi.
- Avant de signer un contrat, quel qu'il soit, lisez le bien et dans certains cas demandez un conseil à votre famille et si vous êtes seul au maire de votre commune.
- N'ouvrez pas votre porte si vous ne connaissez pas les personnes, en cas de doute contactez la gendarmerie au 0386832000 ou au 17
- N'oubliez pas que pour tout démarchage à domicile vous bénéficiez d'un délai de 7 jours pour annuler ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Ne vous laissez pas influencer par les commerciaux, par des phrases comme « c'est obligatoire, c'est prévu dans la loi, etc. », car ces dernières sont utilisées dans le but de vous influencer et de vous faire signer des bons de commandes.
- Ne signez rien le jour du démarchage et faites attention : les prestations proposées sont surfacturées et même avec les rabais sont encore très élevées. Prenez contact avec votre famille, un artisan, la mairie ou la gendarmerie pour savoir si les sommes ne sont pas trop élevées.

Ne vous laissez pas influencer, ne signez rien, et si vous avez pris un rendez-vous avec un démarcheur demandez à vos proches d'être présents le jour du rendez-vous.

Tel. mairie : 0373749580

Tel. gendarmerie : 17 ou 0386832000

Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Tél mairie : 0373749580

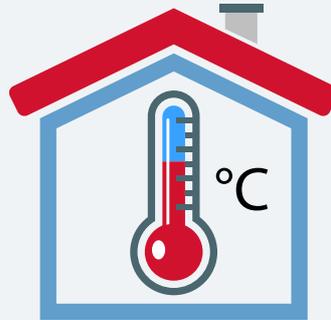
Tél gendarmerie : 17 ou 0386832000

ACHATS GROUPÉS

FUEL ET PELLETS

La commune organise avec la commune de Courgenay des achats groupés de fuel, qualité supérieure (pour ne pas encrasser les chaudières) et de pellets DIN + et 100% résineux français en palette à destination des particuliers.

Les campagnes d'achat de fuel ont lieu deux fois par an en bénéficiant du volume de GNR acheté par les agriculteurs (mai et octobre).



Les habitants des Vallées-de-la Vanne ont pu bénéficier depuis deux ans de rabais de l'ordre de 0,10 à 0,19€ du litre pour le fuel et de 25€ la palette pour les pellets.

Si vous êtes intéressés envoyez un mail à la mairie en précisant ce que vous cherchez et la quantité.

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

VIV'EAU

Le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de Sens Nord Est, auquel adhère la commune des Vallées-de-la-Vanne, a choisi de ne pas renouveler, avec la SAUR, la convention de distribution d'eau potable.

Il a choisi de distribuer lui-même l'eau potable de son réseau auprès des habitants à travers sa régie **VIV'EAU** à partir du 1^{er} octobre 2023.

Les tarifs seront les suivants :

- Abonnement annuel inchangé de 56,90€ HT soit 60,03€ TTC
- Consommation (y compris organismes publics) ; 2,10€ HT le m³ (soit 2,216€ TTC). Le tarif était de 2,07€ HT sur la facture de 2022.

Pour ceux qui ont le tout à l'égout, une convention sera signée avec la CCVPO. Il faudra donc rajouter les taxes d'assainissement :

- Abonnement annuel inchangé : 73,50€ HT soit (80,85€ TTC)
- Le m³ eau consommée inchangé : 2,02€ HT (soit 2,222€ TTC)
- Auquel se rajoutera la redevance des agences de l'eau

Sur la dernière facture SAUR que vous avez payée, il était précisé en petits caractères, en haut à gauche, qu'en raison de la fin du contrat avec le SMAEP, les calendriers mensuels de prélèvement étaient établis jusqu'en septembre 2023. Donc vous devriez recevoir ou vous avez reçu une facture sur un relevé de votre compteur effectué par la SAUR au 30 septembre pour clôturer votre abonnement d'eau avec la SAUR.

Ni le SMAEP, ni la régie VIV'EAU n'ont le droit de récupérer le fichier des abonnés de la SAUR, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ils doivent donc recréer un nouveau fichier. C'est pour cela qu'il est nécessaire de remplir le nouveau formulaire d'abonnement aussi complet que possible pour qu'il soit validé par la Trésorerie qui vous enverra les factures.

Enfin vous trouverez ci-joint le lien corrigé avec le site internet de la régie VIV'EAU : www.viv-eau.fr/informationsutiles qui vous donnera tous les renseignements utiles.



ORDURES MÉNAGÈRES

MÊME SI CETTE COMPÉTENCE N'EST PLUS COMMUNALE, IL EST NÉCESSAIRE DE VOUS INFORMER DES ÉVOLUTIONS QUI NOUS IMPACTENT.

HAUSSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Comme vous avez pu le constater sur votre avis d'imposition de taxe foncière, la TEOM est passée de 11 à 13%. Personnellement, je ne l'ai pas validée en conseil communautaire en raison de l'absence d'étude des coûts, une hausse plus modérée aurait pu être proposée. Deux raisons ont été évoquées pour cette augmentation : la construction de la nouvelle déchèterie de Villeneuve l'Archevêque, mais aussi la nouvelle obligation de retirer de la collecte des ordures ménagères les biodéchets (pour l'essentiel les déchets des parcs et jardins et les restes alimentaires), à compter du 1^{er} janvier 2024.

TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

Sur ce dernier point, l'option de distribution de composteurs serait la solution retenue pour satisfaire à cette directive, (cette démarche est déjà bien avancée depuis une vingtaine d'années sur la base du volontariat)

D'autres solutions mériteraient également d'être encouragées comme les poulaillers et peut être « **les points dépôts collectifs** ». Ces derniers pourraient remplacer la collecte en porte à porte, qui a un coût et nous impose de conserver nos déchets pendant 15 jours.

Pour les résidus de la taille des arbres et des haies, vous disposez d'un endroit, sur la commune, pour entreposer ces branchages que la CCVPO broie à notre demande. Vous devez vous rendre en mairie pour connaître la démarche à adopter.



Des réunions d'information et de concertation doivent être engagées par la communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe. Ce sera l'occasion pour vous de découvrir et d'exprimer vos avis et attentes.

LES POUBELLES

Enfin, pour finir, je vous rappelle que les poubelles ne doivent pas séjourner sur la voie publique : elles sont sorties la veille de la collecte après 18 heures et rentrées après la collecte.



● ● ● ● ● ● ● ● ●
Luc MAUDET

CIRCULONS ENSEMBLE

C'EST D'ABORD LES VOIES DOUCES À DESTINATION DES PIÉTONS, DES CYCLISTES QUE NOUS DEVONS PRIVILÉGIER.

LA VOIE VERTE

La voie verte est une des réponses plébiscitées pour circuler avec des modes alternatifs de déplacement en toute sécurité. Nous sommes toujours dans l'attente de voir aboutir cette voie douce qui devrait joindre Sens à Troyes en parallèle à l'ex nationale

60 sur l'ancienne voie de chemin de fer Sens à Troyes. C'est un aménagement indispensable pour circuler sereinement sur cet axe qui traverse pratiquement nos villages. Les négociations sont toujours en cours depuis six ans.

ET DANS LES VILLAGES :

Aménagements routiers :

Nous avons commencé à installer des éléments pour réguler la circulation en limitant la vitesse. Soucieux de l'économie à faire pour réaliser des ralentisseurs, le choix retenu s'est porté sur des bacs à fleurs en béton accompagnés de peinture au sol et de panneaux réfléchissants.

L'avantage de cette solution : elle n'est pas irrémédiable, elle est évolutive. Les premiers résultats sur cette voie ont permis de réduire la vitesse de 15 à 20 km/h. Ce qui correspond à une vitesse moyenne de 50 Km/h maintenant contre 65 et 70 km/h avant les ralentissements. Une exception les irréductibles habitués à ne pas respecter les limitations de vitesse.

Circulation sur le village de THEIL-Sur-VANNE :

Depuis le début de l'année, nous avons mis en place différents systèmes de ralentisseurs sur les deux axes principaux de circulation sur la commune.

Rue du Miroir :

Pour commencer, nous nous sommes attaqués à l'entrée du village en arrivant par Vareilles. Nous avons mis des plots rouges et blancs provisoires pour matérialiser des obstacles et créer du ralentissement sur l'entrée du village. Des relevés de vitesse ont été faits pour observer la différence de vitesse avant et après la pose des plots.

La phase de test étant terminée, nous avons posé des jardinières vers l'église, la salle des fêtes et dessiné au sol des places de stationnement.

Certains étaient réticents au début mais au fil du temps, les administrés ont stationné leurs véhicules dans les places dédiées à cet usage.

Nous nous attaquons, maintenant, à la seconde partie du village très circulante également.

Rue de la Grève :

Des plots rouges et blancs ont été installés sur la rue de la Grève afin de matérialiser les futurs emplacements des jardinières.

Cette rue est compliquée à équiper de ralentisseurs vu le nombre d'entrées et sorties de maisons.

Par la suite, des places de stationnement seront matérialisées au sol et les véhicules devront être stationnés à cheval sur le trottoir et la route, c'est à dire que seul un côté du véhicule devra stationner sur le trottoir afin de laisser la place pour les piétons.

Si le stationnement n'était pas respecté, une verbalisation pourrait alors être appliquée ! Mais nous faisons confiance au civisme des habitants.



VIOLENCES INTRAFAMILIALES, QUE FAIRE ?

DITES « STOP » AVANT LE GESTE DE TROP... LA VIOLENCE N'ATTEND PAS, UN ELU EST A VOTRE ECOUTE...

L'association des maires ruraux (A.M.R.F.) a mis en place des élus référents en ruralité afin d'accompagner les victimes de violences intrafamiliales (Dispositif E.R.R.E : Elu Rural Relais de l'Egalité) qu'elles soient avérées ou suspectées.

En effet, les études nationales effectuées sur ce sujet, et concernant plus particulièrement les femmes, démontrent que le nombre de cas est proportionnellement plus élevé en secteur rural qu'urbain. L'AMRF a donc sollicité les élus des communes rurales pour désigner des référents et organiser un accueil des personnes en danger qui se présenteraient en Mairie ou qui appelleraient le Maire.

La référente désignée par le conseil municipal à cet effet se tient à l'écoute de ces personnes et leur propose de les renseigner sur les organismes à contacter selon les cas. Elle renforce le lien avec les instances locales et accompagne avec bienveillance, confiance, discrétion et sécurité les personnes qui lui seront adressées.

Des assistantes sociales du Conseil Départemental ont été spécifiquement formées et peuvent se déplacer à domicile si besoin. Elles sont 26 rue Carnot à Sens, 0386836700

Vous trouverez ci-dessous les principaux contacts ainsi qu'un « violentomètre » illustrant la gradation de ces violences.

Contact référente :

Mairie des Vallées de la Vanne : 0373749580

Gendarmerie : 17 ou 112 Pompiers/18

3919 : Ecoute, information, orientation

Pour sourds et malentendants :

www.urgence114.fr ou 114 par SMS

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) 0386420050 (ou 48)

FRANCE VICTIMES 89 : 0386723000

Association d'aide aux victimes

Applications sur téléphone :

arretonslesviolences.gouv.fr et App-Elles ou vous pourrez discuter avec un gendarme 7J/7 et 24h/24

Je suis aussi à votre disposition au 0660906516.



Catherine MAUDET

Vice présidente du Conseil départemental
Elue référente aux violences intrafamiliales

TERRANOVA FARM-FAMILY

Que reste-t-il de nos plus beaux souvenirs d'enfance lorsque nous fermons les yeux ?

Ce tout nouveau parc à thème autour de la ferme a été pensé pour découvrir ou redécouvrir les joies d'une balade en famille à quelques minutes de Sens !

Animé de la d'une volonté de développer une ferme pédagogique et de loisirs au cœur de l'Yonne, et proche de Sens, Kevin Terranova est venu implanter ce tout nouveau concept dans notre commune à Chigy.

Un véritable parc de loisirs où familles, animaux, et esprits magiques se croisent, se lient, et s'unissent le temps d'une après-midi dans un authentique corps de ferme de 1899, repeint tout de rouge velours.

Une après-midi à la découverte de nombreux animaux : d'adorables lapins, une basse-cour, une ribambelle de chèvres de toutes les couleurs, mais également les incontournables ânes, poneys et moutons.

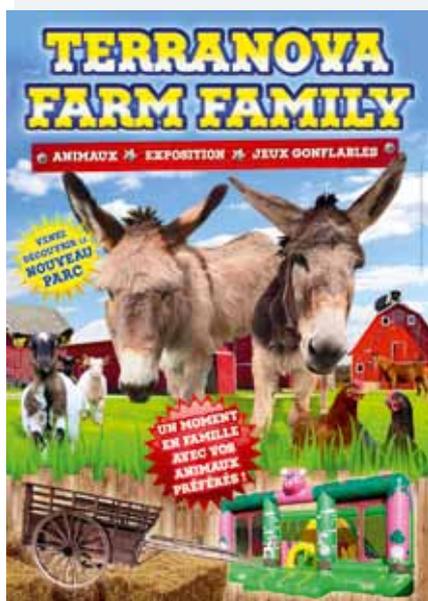
Les enfants pourront également s'amuser dans les structures gonflables, et toute la famille profitera de la buvette aux parfums exaltants de popcorn.

C'est également un fascinant musée vous conduisant dans les rouages de l'agriculture de la fin du XIX^e siècle autour du matériel patiemment regroupé par Jean-Michel BESANCENOT.

Kevin TERRANOVA et son équipe vous accueillent et mettent tout en œuvre pour que vos moments passés à TERRANOVA FARM FAMILY restent des souvenirs de famille impérissables et entrent dans vos albums photos des plus beaux souvenirs.



Contact : Kevin Terranova – 06 85 34 71 25 - terr NOVAFARMFAMILY@gmail.com



AVEC TOUT CE QU'ON PAYE D'IMPÔT...

COMME VOUS NOUS PENSONS QUE LES IMPÔTS SONT TOUJOURS TROP ÉLEVÉS. ET POURTANT NOUS NE PAYONS PLUS DE TAXE D'HABITATION, ET POURTANT...

L'état nous a lancé une première alerte en 2020 en nous supprimant une dotation nationale de péréquation de 56589€ (5% de notre budget) car nos taux d'imposition des taxes locales étaient trop faibles. Nous pensions naïvement que c'étaient les municipalités qui protégeaient le plus leurs habitants qui devaient être

les plus aidées, et bien non, ce sont celles qui ponctionnent le plus les administrés qui sont subventionnées !

Nous avons reçu un deuxième signal d'alerte lors d'une réunion avec la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) et la Préfecture en 2022. Nos

interlocuteurs nous ont reproché des taux d'imposition trop faibles et s'étonnaient que nous réussissions à mener autant d'actions ensemble.

Étonnés, nous avons alors comparé les taux d'impositions de différentes communes autour de nous (année 2023).

TAXE FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Part communale + part intercommunalité + TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

1^{er} Saint-Denis-Lès-Sens 44,7% (mais ils ont beaucoup de commerces)

2^e ex aequo Villiers-louis et les Vallées-de-la-Vanne (50,8%)

Puis Courgenay (54,1%), Cerisiers, Noé, Villeneuve-l'Archevêque, Malay-le-Grand, Vaumort, Pont/Vanne, Saint-Clément, Malay-le- Petit, Brienon et Sens (63%)

TAXE FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Part communale + part intercommunalité

1^{er} Les Vallées-de-la-Vanne (34,2%)

2^e Saint-Denis-Les-Sens (38,4%)

Puis Villeneuve-l'Archevêque, Cerisiers, Courgenay, Pont/Vanne, Villiers-Louis, Vaumort, Saint-Clément, Noé, Malay-le-Grand, Malay le petit, et Brienon. (75%)

Ainsi notre « effort fiscal » est inférieur de 17% à la moyenne de celui des communes françaises de notre taille et encore de 12% inférieur à la moyenne de celui des communes de moins de 500 habitants. (sources Ministère de l'Intérieur DGCL)

ET POURTANT NOUS AVONS EU, MALGRÉ LA FAIBLESSE DE NOS IMPÔTS, UNE POLITIQUE AMBITIEUSE

En investissant près de **4 millions en 7 ans soit 544€ par an et par habitant** contre 315€ en moyenne pour une commune de notre taille. La participation restant à charge de la commune est seulement de 27% contre 43% moyenne pour une commune de notre taille. (Source Ministère de l'intérieur DGCL)

En développant les services à la population par le développement de l'agence Postale, la création d'une maison France-Services, d'un dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports, d'une borne de télémedecine.

Mais aussi en créant la micro-crèche Les Poussins à Chigy, les activités périscolaires les Petits Pieds des Vallées à Theil, l'Espace de Vie sociale Le Jardin de l'Érable à Vareilles, et en soutenant toutes nos associations.

OÙ VA NOTRE ARGENT ?

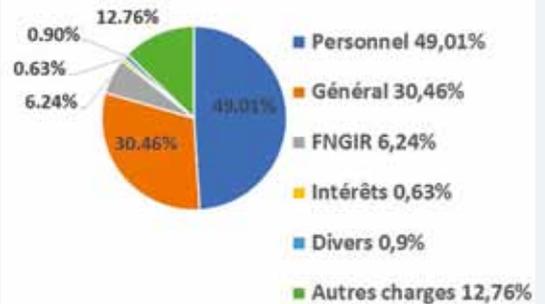
Lors de l'audit de septembre 2022 par la Préfecture et la Direction Départementale des Finances publiques de l'Yonne un certain nombre d'observations ont été faites à la commune :

- **Les produits (impôts + dotations) sont très inférieurs à la moyenne nationale**, cela est dû

à des **impôts locaux très bas** et à la perte de la dotation de péréquation rurale de 56 589€ par an depuis 2020.

Les charges de personnel sont importantes, cela est dû au fait que la commune préfinance toutes les dépenses des activités périscolaires du regroupement pédagogique de Theil et les frais de France-Services, La Poste, et le Dispositif de recueil de données pour les cartes d'identité et les passeports. Ce sont des services assurés sur le bassin de vie et même

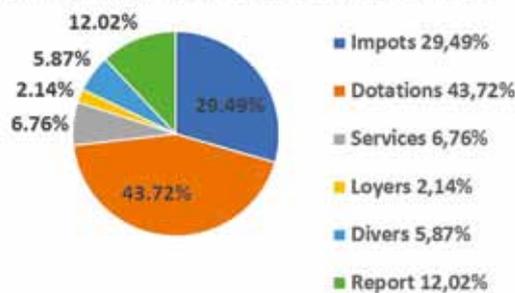
Dépenses de fonctionnement de 1 277 183€



La FNGIR est un prélèvement de l'état sur les dotations : ce qu'il donne d'une main il le reprend de l'autre.

au-delà. Cela est contrebalancé par des recettes de services très importantes et des dotations supplémentaires (remboursement des autres communes, remboursement de La Poste).

Recettes de fonctionnement de 1 277 183 €



EN BREF



Les frais de scolarité de nos enfants nous coûtent en moyenne 940€ contre 1100€ à Cerisiers et 1200€ à Villeneuve l'Archevêque. Soit un total de **85 540€ pour 91 enfants (6,7% du budget)**.



Les activités périscolaires et extrascolaires sont financées par la commune à hauteur de **214 000€**, mais les parents, la caisse d'Allocations Familiale et les autres communes nous remboursent 192 000€ il reste donc **à notre charge seulement 22 000€ (1,7% du budget)**.



L'entretien des espaces verts et entretien des chemins (hors investissement) de la commune nous coûte **100 000€ par an (7,7% du budget)**.



Les coût des services extra-communaux (France Services, La Poste, Dispositif de recueil pour CNI et passeports, borne de télé-médecine) s'élèvent à **115 000€ par an**. Les divers partenaires nous remboursent 65 000€ il reste donc **à notre charge 50 000€ (4% du budget)**.



La facture d'électricité était l'année dernière de 43 000€. Nous prévoyons cette année une facture de **103 000€ (8% du budget)**.

EN SEPT ANS AVEC LA COMMUNE NOUVELLE...

PRÉSENTATION DE 18 PROJETS RÉALISÉS

POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 054 000 €
SUBVENTIONNÉS À 76,5%
RESTE À CHARGE DE LA COMMUNE : 717 600 €

Maison des associations et bibliothèque de Vareilles

- Coût du projet : 140 400 €
- Coût commune : 57 000 €
(40,6%)

*Pour que Plaisir de lire
dispose d'un espace adapté
et donner un lieu de réunion
aux associations en limitant
le coût du chauffage.*



Cimetières de Theil et de Vareilles, jardins du souvenir

- Coût du projet : 20 000 €
- Coût commune : 20 000 €
(100%)

*Pour favoriser
le choix de sépulture
et le recueillement..*

Nouvel assainissement de Theil

- Coût du projet : 853 200 €
- Coût commune : 185 000 €
(21,7%)

*Pour mieux respecter
la nature en améliorant le coût
de fonctionnement.*



Machines à pain de Chigy et Vareilles

- Coût du projet : 22 800 €
- Coût commune : 19 000 €
(83%)

*Pour éviter de faire 8km
pour acheter du pain
et faire
vivre le com-
merce
local.*



Travaux de voiries rues de l'Erable de l'Église et du Poncelot

- Coût du projet : 227 800 €
- Coût commune : 162 260 €
(71%)

*Pour supprimer les nids
de poule et améliorer
la sécurité.*

Chauffage de la mairie de Chigy et de la salle des fêtes de Theil

- Coût du projet : 24 142 €
- Coût commune : 4 023 €
(17%)

*Un objectif : gagner 20 000 €
par an de frais de chauffage.*

Maternelle de Chigy

- Coût du projet : 92 000 €
- Coût commune : 33 000 € (35,9%)

Pour aider les mères de famille à retravailler, accueillir de nouvelles familles et éviter 1h¹/₂ de cars par jour aux enfants.



Jachère fleurie de Vareilles

- Coût du projet : 4 000 €
- Coût commune : 4 000 € (100%)

Pour défendre une nature raisonnée et l'éco-système.

Salle des fêtes de Chigy

- Coût du projet : 54 000 €
- Coût commune : 45 000 €

Pour la rendre fonctionnelle et limiter les frais de chauffage.

Enfouissement réseaux rue du Guichet, rue de la Grève rue de la Fontaine Grélée

- Coût du projet : 403 800 €
- Coût commune : 23 900 € (6%)

Pour entretenir et améliorer les réseaux en évitant les pannes.

Bâtiment centre de loisirs et cantine de Theil

- Coût du projet : 420 000 €
- Coût commune : 35 000 € (9%)

C'est moins bruyant que 110 enfants dans la même pièce et moins cher en chauffage de 12 000€ par an.



Sécurité et trottoirs Route du Miroir (en cours)

- Coût du projet déjà réalisé : 25 000 €
- Coût commune : 25 000 € (100%)

Pour améliorer la sécurité et réaliser un trottoir sans voiture.

Borne électrique de recharge à Theil et Chigy

- Coût du projet : 22 800 €
- Coût commune : 19 000 € (83%)

Pour préparer la transition écologique.

Jardin de l'Erable

- Coût du projet : 168 000 €
- Coût commune : 3 000 € (2%)

Pour créer un Espace de Vie Sociale et favoriser les relations entre générations.

Réfection des toitures des trois églises de la commune

- Coût du projet : 44 280 €
- Coût commune : 24 600 € (56%)

Pour entretenir notre patrimoine.

Micro-crèche de Chigy

- Coût du projet : 394 800 €
- Coût commune : 66 000 € (16,7%)

Pour aider les mères de famille à retravailler, accueillir de nouvelles familles.

Verger de sauvegarde de Vareilles

- Coût du projet : 12 000 €
- Coût commune : 3 000 € (25%)

Pour défendre la nature et les corridors écologiques.



Travaux de voiries Grande Rue

- Coût du projet : 119 600 €
- Coût commune : 48 160 € (40%)

Pour supprimer les nids de poule et améliorer la sécurité.

